

Producteur

TECHNICO CHIMIE AUTO S.A.
ZA Les Marchais
F-28480 – Luigny
Tél + 33 02 37 29 50 50
Fax + 33 02 37 29 55 00
Centre Antipoisons- Tél 01.40.05.45.45

Distributeur responsable

TECHNICO CHIMIE AUTO S.A.
ZA Les Marchais
F-28480 – Luigny
Tél + 33 02 37 29 50 50
Fax + 33 02 37 29 55 00
Centre Antipoisons- Tél 01.40.05.45.45

1. Identification du produit et de la société

Identification de la société : Voir producteur.

Nom commercial : NEOCLEAN « Nettoyant vitres parfumé »

Type de produit : Produit de nettoyage en pulvérisateur.

Usage : Domestique et industriel.

2. Informations sur les composants

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

EINECS	CAS	CE	NOM	SYMBOLE	PHASES	VALEURS
200-578-6	64-17-5	603-002-00-5	Alcool éthylique	F	R 11	10 à 25 %

3. Identification des dangers

Phrases relatives aux dangers : Aucun(e).

Mode d'exposition dominant : Contact avec la peau.

Symptômes liés à l'utilisation

Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Contact avec la peau : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.

Contact avec les yeux : Le contact direct avec les yeux est probablement irritant.

Ingestion : Douleurs abdominales, nausées.

4. Mesures de premiers secours

Premiers soins

Inhalation : Faire respirer de l'air frais.

Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude.

Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter un médecin si la douleur ou la rougeur persistent.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Consulter un médecin. Si possible montrer cette fiche. A défaut montrer l'emballage ou l'étiquette.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Classe d'inflammabilité : Ce produit est inflammable.

Prévention : Pas de flammes nues. Ne pas fumer.

Moyens d'extinction : Produit chimique sec. Mousse. Dioxyde de carbone. Pulvérisation d'eau.

Incendies avoisinants : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

Risques particuliers : Chauffé jusqu'au point de décomposition, libère des fumées dangereuses. : CO, CO₂.

Protection contre l'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

Procédures spéciales : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

6. Mesures en cas d'épandage accidentel

Mesures techniques : Ecarter toute source éventuelle d'ignition.

Précautions individuelles : Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le liquide pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

Mesures après fuite / épandage : Nettoyer dès que possible tout épandage, en le récoltant au moyen d'un produit absorbant. (Non combustible) Contenir et recouvrir les grandes quantités répandues en les mélangeant à des solides granulés inertes. Utiliser des conteneurs de rejet adéquats. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

7. Manipulation et stockage

Général : Ne pas fumer.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Prévoir une extraction locale et une bonne ventilation générale, non seulement pour contrôler l'exposition, mais aussi pour prévenir la formation de mélanges inflammables.

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

Stockage : Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues.

Manipulation : Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Si un contact avec les yeux ou la peau est possible, porter les protections appropriées. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

8. Contrôle de l'exposition / Protection individuelle



Protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Protection des mains : Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.

Protection de la peau : Porter un équipement de protection adéquat.

Protection des yeux : Même si les conditions de travail n'impliquent raisonnablement aucun risque de contact avec les yeux, il y a lieu de porter une protection oculaire adéquate lorsque l'on manipule le produit.

Ingestion : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Hygiène industrielle : Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire les concentrations de brouillards et/ou de vapeurs.

Contrôle de l'exposition : Selon la ND 2098 de l'INRS (2005):

VLE (mg/ m³) : - Alcool éthylique: 9500

VME (mg/ m³) : - Alcool éthylique: 1900

9. Propriétés physiques et chimiques

Etat physique : Liquide.

Couleur : Bleu(e).

Odeur : Fruité(e). (pamplemousse)

pH : Neutre.

Densité : 0.99

Solubilité dans l'eau : Complète.

Point d'éclair [°C] : 21 < PE < 55

Temp. d'autoinflammation [°C] : >> 200

10. Stabilité et réactivité

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère : CO, CO₂, ...

Réactions dangereuses : Réagit avec : Agents oxydants forts.

Conditions à éviter : Flamme nue. Surchauffe. Etincelles.

Stockage dans un métal sensible à la corrosion (risque d'attaque par la rouille)

11. Informations toxicologiques**Toxicité aiguë**

Inhalation : Non considéré comme dangereux à l'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Cutanée : Le contact répété ou prolongé avec la peau peut provoquer une irritation.

Oculaire : Irritant au contact direct avec les yeux.

Ingestion : Douleurs abdominales, nausées.

Sensibilisation : - Règlement 648/2004 relatif aux détergents: Cette formulation contient des substances parfumantes classées sensibilisantes, mais en trop faibles quantités pour avoir un impact sur la santé humaine dans le cadre de l'utilisation préconisée. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

12. Informations écologiques

Ecotoxicité : Comme tout produit chimique, éviter le rejet dans l'environnement et la pénétration dans les égouts ou les cours d'eau, sauf si le produit est destiné à ce usage.

Si le produit a contaminé en grandes quantités les égouts ou un cours d'eau, alerter immédiatement les autorités compétentes.

Biodégradation [%] : \geq 90

Persistance et dégradabilité : Les agents de surface contenus dans cette formulation répondent aux exigences du règlement européen 648/2004 relatives à la biodégradabilité.

13. Mesures relatives à l'élimination

Élimination des déchets : Éviter le rejet dans l'environnement. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

14. Informations relatives au transport**Étiquette(s) de danger**

No ONU : 1993, Liquides inflammables, nsa (Alcool éthylique en solution)

Code Danger n° : : 30

Transport terrestre

Fiche CEFIC : 30 GF1-III

ADR restructuré : 3, GE III

LQ (Quantités limitées, § 3.4) : LQ 7: - Emballage intérieur: 5 litres maxi
- Colis: 45 litres maxi

Étiquettes de danger (colis) : 3

Transport par mer

Groupe d'emballage IMO : III

Classe IMDG : 3

N° fiche de sécurité IMDG : 3-07

Code douanier : 3402 90 90

15. Informations réglementaires

Symbole(s) : Aucun.

Phrase(s) R :

R10 Inflammable.

Phrase(s) S :

S 1/2 Conserver sous clef et hors de portée des enfants.

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

S43 - En cas d'incendie, utiliser : Mousse. Produit chimique sec. Dioxyde de carbone.

S 46 En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

S 45 En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

S 51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S59 Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.

Contient : Alcool éthylique

France : Tableau n° 84 des maladies professionnelles : Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel.

Étiquetage détergents vendus au grand public : Le pourcentage d'agents de surface contenus dans cette préparation est inférieur à celui à partir duquel la réglementation s'applique. Règlement 648/2004 relatif au détergents:

Cette formulation contient des substances parfumantes classées sensibilisantes, mais en trop faibles quantités pour avoir un impact sur la santé humaine dans le cadre de l'utilisation préconisée.

16. Autres informations

Autres données : Aucune

*Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes à la Directive 93/112/CEE de la Commission de la CEE.
DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.*

Fin du document